



Institut **CONVERGENCES**  
**MIGRATIONS**

icmigrationsfr

**Vademecum à l'usage des fellows**



<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
Objectifs.....	4
Points de vigilance.....	4
Le vademecum.....	4
<b>1. Le statut de <i>fellow</i></b> .....	<b>5</b>
Une affiliation, un réseau.....	5
Un département principal.....	5
<b>2. Les acteurs de l'IC Migrations</b> .....	<b>6</b>
Équipe de direction.....	6
Départements.....	6
Comité de direction.....	7
Autres organes de gouvernance.....	7
<b>3. Localisation de l'IC Migrations</b> .....	<b>8</b>
Actuellement.....	8
À partir de septembre 2019.....	8
<b>4. Les dispositifs d'animation de la recherche</b> .....	<b>9</b>
Les départements.....	9
Réunions de réflexion et de programmation.....	9
Activités des sous-groupes.....	9
Séminaires de département.....	9
Les activités transversales.....	9
Séminaire de l'IC Migrations en résidence au Collège de France.....	9
Journée scientifique.....	9
Conférences internationales.....	9
La valorisation de la recherche.....	10
La mise en œuvre du dialogue science-société.....	10
Objectif.....	10
Moyens.....	10
L'insertion dans le débat public.....	10
Objectifs.....	10
Production éditoriale.....	10
Dialoguer avec les media.....	11
Comité éditorial.....	11
<b>5. Les dispositifs de financements proposés par l'IC Migrations</b> .....	<b>12</b>
Les appels à projets.....	12
Des projets pour « mettre en commun », ou « petits projets ».....	12
Des projets pour « démarrer une recherche ».....	12
Les allocations doctorales.....	12
Le fonds d'appui aux <i>fellows</i> .....	13
Participation à un colloque international à l'étranger.....	13
Accueil d'un chercheur venant d'un laboratoire à l'étranger.....	13
Mobilité d'un <i>fellow</i> à l'étranger.....	13
Aides à la publication d'articles.....	13

Traductions, relectures, achat de publication d'article dans une revue internationale à comité de lecture.....	13
Co-financement d'une manifestation scientifique.....	13
Prise en charge pour participation aux réunions de l'IC Migrations.....	13
Mise en œuvre des dépenses.....	13
<b>6. La formation .....</b>	<b>14</b>
Calendrier.....	14
Double accréditation.....	14
Offre pédagogique.....	14
<b>7. Communiquer ensemble .....</b>	<b>15</b>
Nos outils de communications.....	15
Diffuser votre actualité.....	15
Les relais.....	15
<b>8. Usage de l'affiliation à l'IC Migrations.....</b>	<b>16</b>
Les mentions.....	16
Mention de l'affiliation.....	16
L'usage des logos IC Migrations et Investissements d'Avenir.....	16
Les règles de citation définies par les partenaires du projet.....	16
<b>9. Obligations vis-à-vis de l'IC Migrations .....</b>	<b>17</b>
Objectifs.....	17
Support.....	17
Calendrier.....	17
Informations collectées.....	17
<b>Annexe : calendriers prévisionnels .....</b>	<b>18</b>
Appels à projets.....	18
Fonds d'appui aux <i>fellows</i> .....	18
Allocations doctorales.....	18

## Introduction

L'IC Migrations est un projet porté par huit institutions partenaires (CNRS, EHESS, EPHE, Ined, Inserm, IRD, Université Paris 1, Collège de France) et quatre laboratoires associés (CEE et CERI de Sciences-Po, Migrinter, Urmis).

Il est financé par le programme des Investissements d'avenir (PIA2), sous l'action « Institut Convergence » et bénéficie d'un budget de 13,6 M d'euros jusqu'au 31 décembre 2025.

Il est coordonné par le CNRS, et son équipe de coordination, en partie rémunérée par le projet, est affiliée à l'UMR 7192.

### Objectifs

- Rassembler une masse critique de chercheurs
- Favoriser l'émergence de travaux communs
- Proposer une formation de master originale
- Développer le dialogue science/société, notamment sur le territoire du nord est parisien
- Faciliter la participation des chercheurs au débat public sur les migrations

### Points de vigilance

- Favoriser l'interdisciplinarité
- Inclure les doctorants
- Assurer une transversalité entre les départements
- Intégrer les préoccupations des acteurs des territoires dans la définition de ses travaux



**Fort de ses 280 fellows (2018-2021), l'IC Migrations entend bâtir et conduire des projets de recherche innovants répondant à tous ces critères.**

Plus d'infos : [www.icmigrations.fr](http://www.icmigrations.fr)

### Le vademecum

Ce document vous apporte des informations sur le fonctionnement du projet.

Il présente de manière aussi concrète que possible, au moment de sa rédaction, les modalités de travail et leur mise en œuvre.

Il sera remis à jour régulièrement par l'équipe de coordination, et pourra évoluer en même temps que le projet.

11 octobre 2018

## 1. Le statut de *fellow*

### Une affiliation, un réseau

Les *fellows* constituent le réseau de chercheurs affiliés à l'IC Migrations. Ils peuvent être chercheurs, post-doctorants, doctorants ou ingénieurs.

Le cœur de leur activité de recherche porte sur les migrations et entre dans les thématiques du projet.

Les *fellows* sont affiliés à l'IC Migrations sur une base individuelle suite à un appel à candidatures.

Cette affiliation est accordée pour une durée de trois ans, renouvelable.

Vous avez candidaté en 2018, votre affiliation court donc du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2021.

L'IC Migrations ne verse ni salaire ni indemnité. Vous restez membre de votre institution.

Vous vous engagez à participer aux activités de l'IC Migrations : séminaires,

conférences, publications communes, appels à projets de recherche, participation aux sous-groupes de travail... Votre affiliation est rendue publique et est officialisée par le site web de l'IC Migrations.

### Un département principal

Lors de la demande d'affiliation vous avez choisi un ou deux départements thématiques en indiquant un ordre de préférence.

Le premier choix correspond à votre département principal de rattachement. Vous contribuez à la construction de son programme de recherche en participant aux réunions de réflexion et de programmation.

Vous êtes ensuite libres de participer aux séminaires, réunions des autres départements au cours des trois ans de votre affiliation, selon votre intérêt et les contraintes logistiques

## 2. Les acteurs de l'IC Migrations

### Équipe de direction

#### Directeur

François Héran, Professeur au Collège de France, titulaire de la Chaire Migrations et Sociétés

[françois.heran@college-de-france.fr](mailto:françois.heran@college-de-france.fr)

#### Directrice adjointe

Annabel Desgrées du Loû, Directrice de recherche à l'IRD, Ceped

[annabel.desgrees@ird.fr](mailto:annabel.desgrees@ird.fr)

#### Directrice de la coordination

Catherine Daurèle

[catherine.daurele@icmigrations.fr](mailto:catherine.daurele@icmigrations.fr)

01 44 27 18 20

#### Responsable des partenariats locaux

Jean-Barthélemy Debost

[jean-b.debost@icmigrations.fr](mailto:jean-b.debost@icmigrations.fr)

01 44 27 17 91

#### Chargée de l'animation et de la communication

Perin Emel Yavuz

[perin.yavuz@icmigrations.fr](mailto:perin.yavuz@icmigrations.fr)

01 44 27 17 85

#### Gestionnaire (temps partiel)

Florence Rouillé

[florence.rouille@college-de-france.fr](mailto:florence.rouille@college-de-france.fr)

### Départements

Le projet s'organise autour de cinq départements thématiques et un département de la formation dont les responsables ont été nommés en décembre 2017.

Ils se réunissent mensuellement au sein du Bureau de la coordination (BuCoo).

Ils sont assistés par des jeunes chercheurs, les coordinateurs scientifiques de département (CSD), recrutés suite à un appel à candidatures. Ces CSD sont vos interlocuteurs privilégiés.

Départements	Responsables	Coordinateurs
<b>DYNAMICS</b> <i>Dynamiques</i>	Hillel Rapoport Professeur, Paris 1/PSE <a href="mailto:hillel.rapoport@psemail.eu">hillel.rapoport@psemail.eu</a>	Nelly EL MALLAKH <a href="mailto:nelly.elmallakh@icmigrations.fr">nelly.elmallakh@icmigrations.fr</a>
<b>GLOBAL</b> <i>Global</i>	Claire Zalc Directrice de recherche, CNRS/EHESS <a href="mailto:claire.zalc@ens.fr">claire.zalc@ens.fr</a>	Antonin DURAND <a href="mailto:antonin.durand@icmigrations.fr">antonin.durand@icmigrations.fr</a>
<b>HEALTH</b> <i>Santé, bien-être</i>	Maria Melchior Directrice de recherche, INSERM <a href="mailto:maria.melchior@inserm.fr">maria.melchior@inserm.fr</a>	Anne GOSSELIN <a href="mailto:anne.gosselin@icmigrations.fr">anne.gosselin@icmigrations.fr</a>
<b>INTEGER</b> <i>Intégration-discrimination</i>	Patrick Simon Directeur de recherche, Ined <a href="mailto:Patrick.simon@ined.fr">Patrick.simon@ined.fr</a>	Narguesse KEYHANI <a href="mailto:Narguesse.keyhani@icmigrations.fr">Narguesse.keyhani@icmigrations.fr</a>

**POLICY**  
*Politiques*

Michel Agier  
Directeur de recherche,  
IRD/EHESS  
agier@ehess.fr

Sara CASELLA-COLOMBEAU  
Sara.casella-  
Colombeau@icmigrations.fr

**FORMATION**

Natalia Muchnik  
Directrice d'étude, EHESS  
[natalia.muchnik@ehess.fr](mailto:natalia.muchnik@ehess.fr)  
Jean Matringe  
Professeur, Paris 1  
Jean.Matringe@univ-paris1.fr

## **Comité de direction**

---

Les huit institutions partenaires sont représentés dans le cadre du Comité de Direction (CoDir) qui se réunit deux fois par an en juin et en décembre.

## **Autres organes de gouvernance**

---

L'Assemblée Générale rassemble l'ensemble des *fellows*. Elle est organisée annuellement au

cours d'une journée scientifique. Elle est l'occasion de revenir brièvement sur les réalisations et la programmation du projet.

Un Conseil scientifique, un Conseil des territoires et un Comité éditorial complètent la gouvernance.

En savoir plus sur la gouvernance :  
<http://icmigrations.fr/46-2/gouvernance/>

## 3. Localisation de l'IC Migrations

### Actuellement

L'IC Migrations est hébergé dans les locaux du Collège de France auprès de la Chaire Migrations et Sociétés de François Héran.

Les coordinateurs scientifiques de département sont accueillis au sein des laboratoires des responsables de département.

### À partir de septembre 2019

Avec l'ouverture du Campus Condorcet, l'ensemble de l'équipe de l'IC Migrations

rejoindra le nouveau site à Aubervilliers : l'équipe de coordination, les CSD et les responsables de département qui le souhaitent.

Des espaces de travail permettront d'accueillir :

- Les chercheurs de province ou venant de l'étranger pour des séjours ponctuels de recherche
- Les doctorants et les post-doc *fellows* de l'IC Migrations (accueil temporaire)

Le projet bénéficiera des facilités du Campus pour organiser ses événements et ceux de ses *fellows*.

**En savoir plus sur le Campus Condorcet :**  
<https://www.campus-condorcet.fr/Accueil>



## 4. Les dispositifs d'animation de la recherche

L'IC Migrations propose les dispositifs suivants pour mettre en œuvre les quatre grandes missions qu'il s'est données.

### Les départements

Créés pour une durée de trois ans, les départements organisent l'activité. Leur interaction fera l'objet d'une attention particulière.

### Réunions de réflexion et de programmation

**Périodicité** : 2 réunions annuelles

**Objectifs** : permettre aux *fellows* de déterminer un programme de travail, faire émerger des thématiques communes portées par des sous-groupes de travail.

**Calendrier** : les réunions auront lieu en septembre et en avril.

### Réunions 1 : lancement des départements

Lundi 24 septembre : POLICY et DYNAMICS

Mardi 25 septembre : INTEGER et GLOBAL

Vendredi 28 septembre: HEALTH

### Activités des sous-groupes

Les sous-groupes, qui auront émergés lors de ces réunions, travailleront à leur rythme et programmeront leurs activités : réunions de travail, journées d'étude, publications, visites de site... Ils pourront répondre aux appels à projets de l'IC Migrations.

### Séminaires de département

**Périodicité** : 2 séances par trimestre et par département.

**Objectifs et modalités** : aborder des questions scientifiques jugées prioritaires, donner la parole à des chercheurs invités ou aux *fellows* eux-mêmes.

**Calendrier** : à déterminer par le Département.

### Les activités transversales

Elles s'adressent à l'ensemble des *fellows* et à l'ensemble de la communauté scientifique.

### Séminaire de l'IC Migrations en résidence au Collège de France

**Périodicité** : 5 séances par an.

**Lieu** : Collège de France. Programmation organisée conjointement avec la Chaire Migrations et Sociétés.

### Programme 2018-2019 :

*Mercredi 28 novembre 2018, 10h00-12h00 :*

« Migration des langues, migration des populations : nouveaux outils pour remonter le temps »

*Mercredi 30 janvier 2019, 10h00-12h00 :*

« Circulation des idées, des savoirs et des personnes. L'apport de l'histoire intégrée »

*Mercredi 20 février 2019, 10h00-12h00 :*

« Santé, bien-être des migrants : nouvelles approches »

*Mercredi 17 avril 2019, 10h00-12h00 :*

« Méthode d'analyse des phénomènes d'exclusion et des pratiques de discriminations. Modèles européens et modèles américains »

*Mercredi 29 mai 2019, 10h00-12h00 :*

« Les échelles locales, nationales et internationales des politiques migratoires »

### Journée scientifique

**Périodicité** : une fois par an, au mois de juin.

**Lieu** : Campus Condorcet.

**Objectif** : Contribution des projets des départements à l'éclairage d'un thème transversal.

**Évènement associé** : l'Assemblée Générale du projet.

### Conférences internationales

Trois conférences internationales seront organisées au cours de la durée du projet :

- Juillet 2021
- Juillet 2023
- Juillet 2025

### La valorisation de la recherche

L'IC Migrations souhaite proposer des outils de valorisation de la recherche aux *fellows*. Sont envisagées la création d'une série de Working Papers et la création d'un HAL IC Migrations. L'objectif est de rendre compte de la vitalité des travaux dans le domaine et d'en faciliter l'accès et la diffusion.

### La mise en œuvre du dialogue science-société

#### Objectif

- Développer la relation science/société par la rencontre des *fellows* et des acteurs de terrain
- Susciter la convergence de projets de recherche et de thématiques ou d'objets repérés sur le territoire

#### Moyens

- S'ancrer dans le Nord-Est parisien (Nord-Est de Paris et Seine-Saint-Denis notamment)
- Mobiliser un Conseil des territoires qui proposera aux *fellows* des séquences de travail sur le terrain pour en découvrir les réalités et initier des pistes de travail
- Relayer des sollicitations ponctuelles émanant du territoire, telles que des interventions auprès des publics scolaires, des manifestations culturelles, etc...
- Soutenir, dans le cadre des appels à projet de recherche (Chap.5), des projets co-portés par des *fellows* et des acteurs de terrain issus de collectivités territoriales, d'associations, de structures locales, etc...

Pour toutes questions liées à cet axe de travail :  
Jean-Barthélemi Debost ([jean-barthelemy.debost@college-de-france.fr](mailto:jean-barthelemy.debost@college-de-france.fr))

## L'insertion dans le débat public

### Objectifs

- Apporter au débat public un regard critique et objectif
- Faciliter l'insertion dans le débat public des *fellows* en leur apportant un appui

### Production éditoriale

**Support :** Une rubrique du site de l'IC Migrations, fonctionnant comme un portail, sera dédiée à cette mission. Elle abritera les initiatives éditoriales de l'IC Migrations et celles portées par d'autres acteurs.

**Partenaire et missions :** Catherine Guilyardi, journaliste spécialisée dans les migrations

- Apporter un conseil dans la définition d'outils de communication pertinents
- Apporter un conseil dans le choix des thèmes à aborder grâce à une veille de l'actualité médiatique
- Participer à la production de contenus avec les chercheurs
- Participer à leur diffusion en mettant en place des partenariats avec des médias nationaux

### Contenus :

- Mensuels:
  - un article de 4 pages signé par un chercheur issu d'un travail de réécriture d'un article scientifique en lien avec l'actualité ;
  - un entretien filmé avec un chercheur ou une infographie de type « désintox » ;
  - une revue de presse
- Semestriels:
  - un reportage au long cours réalisé en collaboration avec un chercheur/une association/un acteur de terrain.
- Réaction à l'actualité
  - Partenariat avec le projet « Désintox-Migrations porté par Marie-José Bernardot et Mélodie Beaujeu
  - Objectifs : créer des contenus éditoriaux sur les questions de migrations en réaction à l'actualité pour lutter contre la désinformation. Un réseau réactif de chercheurs et d'acteurs de la société civile est en cours de constitution. Leurs

réponses et commentaires face à l'actualité seront diffusées sur les réseaux sociaux.

### Dialoguer avec les media

Partenaire : Catherine Guilyardi, journaliste

- Media training

Sessions de media training, à destination des *fellows*, adaptées aux problématiques de communication sur la migration (sur inscription).

- Rencontres presse/recherche

Format à définir

### Comité éditorial

#### Comité éditorial restreint

- Composition : François Héran, Perin Emel Yavuz, Catherine Guilyardi, Mélodie Beaujeu, Camille Scmoll

- Rôle : décisionnaire et exécutif

#### Comité éditorial élargi

- Composition : coordinateurs et *fellows* correspondants (à définir)
- Rôle : participer au choix et à la validation des contenus rendus publics en tant qu'IC Migrations.

Dans ce cadre, l'IC Migrations souhaite rendre compte de votre engagement et de vos initiatives.

Nous vous invitons à faire connaître, auprès de votre coordinateur de département ou de Perin Emel Yavuz, vos actions et vos interventions dans le débat public, pour les relayer sur le portail de l'IC Migrations.

Pour toutes questions liées à cet axe de travail :  
[perin.yavuz@icmigrations.fr](mailto:perin.yavuz@icmigrations.fr)

## 5. Les dispositifs de financements proposés par l'IC Migrations

Les financements de l'IC Migrations sont ouverts aux *fellows*.

Trois grands types de financement sont disponibles par appel à projets ou à candidatures :

- des financements pour des projets de recherche
- des allocations doctorales
- un fonds d'appui aux *fellows*

### Les appels à projets

#### Des projets pour « mettre en commun », ou « petits projets »

Ces projets sont conçus pour lancer des collaborations entre *fellows* et contribuer à leur rapprochement.

#### Nature des projets

Ils peuvent être de nature variées et tenir compte de la singularité de l'articulation science/société : projet de recherche collaborative de petite taille, publication conjointe, séminaire, préparation d'une réponse à un appel à projet, revue de littérature interdisciplinaire, préparation de balades urbaines, fabrication d'un document pédagogique, d'évaluation de dispositif, de recherche-action...

#### Critères

- L'équipe présentée est constituée d'une majorité de *fellows* dont l'un est le porteur de projet.
- Les projets impliquent au moins deux laboratoires issus de deux des huit partenaires de l'IC Migrations, et un partenaire acteur du territoire.
- Production d'un dossier de soumission de trois pages.
- Montant : 10.000 euros maximum, sur présentation d'un budget précis et détaillé.

**Durée maximale** : 12 mois.

### Des projets pour « démarrer une recherche »

Ces projets sont conçus pour lancer de nouveaux travaux entre *fellows* de l'IC Migrations. Ils peuvent servir à amorcer des projets de plus grande ampleur et à établir des partenariats de plus long terme. Certains projets peuvent donner lieu au financement d'un post-doc.

#### Critères

- L'équipe présentée doit être constituée d'une majorité de *fellows* dont l'un est le porteur de projet.
- Les projets impliquent au moins deux laboratoires issus de deux des huit partenaires de l'IC Migrations, et un partenaire acteur du territoire.
- Dossier de 5 pages accompagné d'un profil de post-doc.
- Montant : 30.000 euros maximum en fonctionnement, et 110 000 euros maximum pour un contrat post-doctoral de 24 mois (budget précis et détaillé demandé).
- Durée maximale : 24 mois.

### Les allocations doctorales

En 2019, l'IC Migrations lancera un appel à candidature pour des allocations doctorales de trois ans, opérationnelles à partir de la rentrée universitaire 2019.

Les allocataires devront être encadrés par un *fellow* en capacité de faire gérer un contrat doctoral par une des sept institutions partenaires gestionnaires du projet, et quelle que soit l'école doctorale de rattachement du *fellow*.

Les doctorants seront rattachés à un département de l'IC Migrations et pourront participer à ses activités.

## **Le fonds d'appui aux *fellows***

---

L'IC Migrations dispose de fonds pour aider les *fellows* à financer cinq types d'activités scientifiques entrant dans son champ de recherche, dans la limite de 2 500 euros par *fellow* au cours des trois années d'affiliation.

### **Participation à un colloque international à l'étranger**

---

Le financement permet la prise en charge de frais de voyage, d'hébergement et/ou d'inscription pour effectuer une présentation dans une conférence internationale.

Une communication doit avoir été acceptée.

### **Accueil d'un chercheur venant d'un laboratoire à l'étranger**

---

L'IC Migrations finance ou co-finance les frais de séjours au sein du laboratoire d'un *fellow*.

Cet accueil doit faire l'objet d'un travail de recherche et donner lieu à des interventions auprès des *fellows*, ou des étudiants du master MIGRATIONS.

### **Mobilité d'un *fellow* à l'étranger**

---

L'IC Migrations finance ou co-finance les frais de séjours au sein d'un laboratoire étranger.

Cet accueil doit permettre un travail collaboratif, préparer et/ou mener un terrain ou du travail en archive.

Pendant le déplacement, le chercheur doit prévoir de donner a minima une intervention dans le laboratoire d'accueil.

### **Aides à la publication d'articles**

---

### **Traductions, relectures, achat de publication d'article dans une revue internationale à comité de lecture**

---

Ces points pourront relever au fonds d'appui.

### **Co-financement d'une manifestation scientifique.**

---

Ces financements pourront prendre la forme de frais de voyage pour des intervenants ou de frais d'organisation. La manifestation devra être annoncée dans le réseau de l'IC Migrations

et la participation des *fellows* à l'évènement sera encouragée.

Chaque année, les dates limites de dépôt des demandes au fonds d'appui sont fixées au 15 novembre, 15 mars et 15 juin.

## **Prise en charge pour participation aux réunions de l'IC Migrations**

---

En règle générale, l'IC Migrations ne prend en charge que les transports liés aux réunions de réflexion et de programmation des départements ( 2 par an).

Si le *fellow* est invité par le département pour une intervention lors d'un séminaire de département, le trajet et séjour seront pris en charge par l'IC Migrations.

## **Mise en œuvre des dépenses**

---

Les institutions partenaires se sont accordées sur le principe de la gestion des crédits par le partenaire le plus approprié.

Un établissement gestionnaire issu des sept institutions partenaires vous a été attribué en fonction de votre laboratoire de rattachement. Cet organisme est chargé de la mise en œuvre de trois types de dépenses dont vous pourriez bénéficier :

- les crédits obtenus suite aux appels à projets, y compris le recrutement des post-doctorants
- les crédits obtenus par le biais du fonds d'appui aux *fellows*
- les allocations doctorales

Les autres dépenses relatives au fonctionnement de l'IC Migrations sont gérées par l'établissement coordinateur de l'IC Migrations : le CNRS, via l'équipe de coordination.

Pour toutes questions liées à la gestion:  
[catherine.daurele@icmigrations.fr](mailto:catherine.daurele@icmigrations.fr)

## 6. La formation

L'IC Migrations propose de construire une nouvelle formation tout en mettant en valeur les formations existantes, et en faisant connaître l'offre générale existante en France.

### Calendrier

En cours de montage, le master MIGRATIONS fera sa première rentrée en septembre 2019 (niveau M1).

### Double accréditation

Le master sera accrédité par Paris 1 et l'EHESS, l'EHESS portant administrativement le master.

### Offre pédagogique

- Un tronc disciplinaire fort enrichi par une offre spécifique sur les migrations, par le biais d'enseignements existants ou à créer
- Un programme indifférencié entre la voie professionnelle et la voie recherche, en deuxième année
- Disciplines présentes dès la première année : la géographie, l'histoire, la sociologie et le droit. Un élargissement à l'économie, aux sciences politiques, et à la démographie, sont envisagés dans un second temps.

## 7. Communiquer ensemble

### Nos outils de communications

---

L'IC Migrations s'est doté des outils numériques suivants

- Un site internet ([www.icmigrations.fr](http://www.icmigrations.fr)) facilitant l'accès à l'actualité de la recherche sur les migrations en France
- Un espace réservé sur le site dédié à la vie de l'IC Migrations (réunions, invitations, propositions d'interventions...)
- Un compte Twitter ([@icmigrations](https://twitter.com/icmigrations)) auquel nous vous invitons à vous abonner ; pour relayer des informations liées à l'IC Migrations, vous pouvez utiliser le mot-dièse [#icmigrations](https://twitter.com/icmigrations)
- Une lettre mensuelle d'information grand public
- Un bulletin d'information interne (autant que de besoin)

### Diffuser votre actualité

---

Vous êtes invités à relayer via le site de l'IC Migrations votre actualité scientifique

- Les manifestations que vous organisez ou auxquelles vous participez
- Les appels à textes/communications que vous lancez ou que vous jugez pertinents
- Vos publications d'articles, d'ouvrages, de numéros de revues
- Vos séminaires

### Les relais

---

Pour relayer vos informations, vous pouvez :

- soit les adresser au coordinateur scientifique de votre département
- soit à la responsable de la communication :  
[perin.yavuz@icmigrations.fr](mailto:perin.yavuz@icmigrations.fr).

L'IC Migrations ne relaiera que des contenus d'ordre scientifique, et ne pourra diffuser de contenus d'ordre partisan (pétitions orientées, éditos).

## 8. Usage de l'affiliation à l'IC Migrations

En tant que *fellow*, vous êtes invités à citer votre affiliation à l'IC Migrations et à utiliser le logo de l'IC Migrations lors des événements ou dans les publications dont vous êtes le porteur.

Par souci de cohérence, merci d'en informer l'IC Migrations (Perin Emel Yavuz ou le CSD de votre département).

### Les mentions

#### Mention de l'affiliation

En tant que *fellow* du projet IC Migrations, vous pouvez dès maintenant accoler à votre signature la mention « **Affilié à l'IC Migrations (2018-2021)** ».

#### L'usage des logos IC Migrations et Investissements d'Avenir

Si l'IC Migrations co-finance un événement, une publication ou toutes autres activités, l'insertion du logo de l'IC Migrations et des Investissements d'Avenir est obligatoire, traitée comme suit :



### Les règles de citation définies par les partenaires du projet

La mention « IC Migrations » sera attachée aux recherches réalisées dans le cadre de l'IC Migrations.

- Pour toute publication, article, ouvrage, actes de colloques, co-édition, traduction, etc., et/ou communication résultant d'une recherche ayant bénéficié d'un soutien financier de l'IC Migrations, sous la forme d'un financement exclusif, d'un financement de la rémunération du chercheur impliqué ou d'un cofinancement, ce financement devra porter la mention « **Ce travail a bénéficié**

du soutien financier de l'Institut Convergences MIGRATIONS porté par le CNRS, portant la référence ANR-17-CONV-0001 ». Cette mention sera placée soit dans une note de bas de page accrochée au titre par un astérisque pour les articles, soit à côté du dépôt légal pour les ouvrages. Pour les autres supports (expositions, flyers, publications non déposées...), les modalités seront définies d'un commun accord entre l'IC Migrations et le porteur de l'action.

- Pour toute publication, article, ouvrage, actes de colloques, co-édition, traduction, etc., et/ou communication émanant d'un ou plusieurs membres de l'IC Migrations mais n'ayant pas bénéficié d'un soutien financier direct tout en entrant dans les thématiques de l'IC Migrations, il pourra être mentionné par une note de bas de page accrochée au titre par un astérisque : « **Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'Institut Convergences MIGRATIONS porté par le CNRS, portant la référence ANR-17-CONV-0001** ».

Dans les deux cas, ces mentions ne sont pas exclusives et pourront se combiner avec autant de mentions que nécessaire.



## 9. Obligations vis-à-vis de l'IC Migrations

Le projet IC Migrations, financé par les Investissements d'Avenir est soumis à des obligations concernant le compte-rendu de son activité à ce financeur.

En participant au projet en tant que  *fellow*, vous vous engagez également à rendre compte de votre activité selon les modalités suivantes.

### Objectifs

- Donner une vision de l'activité des *fellows* dans le champ de recherche de l'IC Migrations en général ;
- Nous permettre de réaliser le compte-rendu d'activité de l'IC Migrations ;
- Mettre à jour nos bases de données en vue de la gestion des financements, des mailing lists...

### Support

A l'aide d'une fiche de suivi, vous rendrez compte de votre activité soit financée par l'IC Migrations, soit entrant dans les thématiques de l'IC Migrations.

### Calendrier

La fiche de suivi vous sera envoyée chaque année au mois de janvier et portera sur votre activité de l'année écoulée, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

### Informations collectées

- Votre affiliation
- L'évaluation de votre temps de travail :
  - dégagé pour participer à des actions de l'IC Migrations ou générées par lui ;
  - consacré au périmètre large de l'IC Migrations.

Ces temps de travail seront uniquement évalués par vous. Ils ne donneront lieu à aucune conversion en budget, ni ne seront signés par un responsable administratif.

- Un court rapport d'activité de 5 à 10 lignes présentant les principales actions menées dans le cadre de l'IC Migrations au cours de l'année écoulée
- Les indicateurs demandés par le financeur du projet :
  - Distinctions et prix obtenus grâce à l'IC Migrations ou sur des thématiques entrant dans les thématiques de l'IC Migrations
  - Projets en cours ou déposés (ERC, ANR, ANRS, autres...) sur des thématiques entrant dans les thématiques de l'IC Migrations
  - Publications entrant dans les thématiques de l'IC Migrations
  - Nombre d'évènements co-organisés avec des acteurs du territoire
  - Nombre d'intervention dans la presse écrite et parlée au titre de de l'IC Migrations

## Annexe : calendriers prévisionnels

### Appels à projets

---

Dépôt du projet	Types et nombre de projets prévus	Ouverture des crédits	Fin de consommation des crédits
15 novembre 2018	10 projets de 10 000 euros	1 <sup>er</sup> février 2019	31 janvier 2020
15 mai 2019	15 projets de 10 000 euros 5 projets de 30 000 euros 5 projets de 30 000 euros +post-doc	1 <sup>er</sup> septembre 2019	Petits projets : 31 août 2020 Autres projets : 31 août 2021
15 mai 2020	10 projets de 10 000 euros	1 <sup>er</sup> septembre 2020	31 août 2021

### Fonds d'appui aux *fellows*

---

Dépôt de la demande	Ouverture des crédits	Fin de consommation des crédits
15/11/2018	15/01/2019	31/12/2019
15/03/2019	15/05/2019	31/12/2019
30/06/2019	01/09/2019	31/12/2019
15/11/2019	15/01/2020	31/12/2020
15/03/2020	15/05/2020	31/12/2020
30/06/2020	01/09/2020	31/12/2020
15/11/2020	15/01/2021	31/12/2021
15/03/2020	15/05/2020	31/12/2021
30/06/2020	01/09/2020	31/12/2021
15/11/2020	15/01/2021	31/12/2022
15/03/2020	15/05/2021	31/12/2022
15/11/2021	15/01/2022	31/12/2023

### Allocations doctorales

---

A suivre...